

Manifestation

pour le relogement de TOUS les HABITANTS du foyer ADEF de Vitry-sur-Seine

Samedi 6 février 14h : du foyer à la Mairie de Vitry

Du 6 au 23 avril 2021, 239 résidents titulaires de l'ancien foyer ADEF, 12 av du Groupe Manouchian sont censés déménager vers une nouvelle résidence « sociale » située de l'autre côté de la rue des Fusillés, au 164 rue Léon Geffroy, deux cents mètres plus près de la station RER-Les Ardoines. Le bâtiment B de l'ancien foyer (celui qui longe le chemin de fer) doit ensuite être démoli avant la construction d'un nouvel établissement destiné à reloger les 230 titulaires restants.

Ce déménagement provoque des remous pour au moins deux raisons.

1) Les résidents, tous travailleurs immigrés de l'Afrique de l'Ouest, ont la pratique d'une vie associative et collective solidaire et forte. La disposition des logements dans la nouvelle résidence (studios autonomes et isolants) et les règles de gestion (répression de tout hébergement, imposition d'un contrôle strict des espaces collectifs) mettent ce mode vie en danger. Pour les résidents, l'application de ces règles menacent très vite après déménagement de se transformer en machinerie à les expulser massivement des lieux.

2) Ensuite les nombres concernés ne tiennent pas compte de tous les habitants des lieux. Déjà Adef a grignoté par des procédures d'expulsion le nombre de personnes à reloger. De 516 on est passé à 469. Ensuite aucune initiative ne prévoit le relogement des surnuméraires, membres de la famille ou originaires du village qui cohabitent avec les résidents traditionnels. Enfin, 21 des 260 places dans la nouvelle résidence sont réservées pour imposer une « mixité sociale », autrement dit, des gens qui ne sont pas des travailleurs immigrés. En l'occurrence, il s'agit, on nous le dit, de « femmes victimes de violences ». Du coup, ces places manquent pour des remplaçants des résidents partis à la retraite ou des surnuméraires dans le foyer depuis longtemps. Et les résidents se trouvent confrontés à un ignoble chantage qui est au cœur même de la notion de « mixité », il s'agit de monter les pauvres et les exclu-e-s, les un-e-s contre les autres, introduire une « concurrence entre malheurs » pour casser l'effet de la solidarité communautaire et de classe.

Voilà pourquoi nous appelons à manifester le samedi 6 février 2021

- pour le relogement de TOUS LES HABITANTS,
- pour l'arrêt de toute politique de discrimination ou de quotas qui empêcherait la prise en compte de TOUS,
- pour le soutien de la municipalité dans la lutte pour nos revendications face à l'ADEF.

Nous demandons le soutien de la Mairie de Vitry et des autorités du Val-de-Marne pour exiger de l'ADEF :

- **1) une nouvelle période de titularisation**, permettant aux remplaçants des résidents titulaires partis à la retraite ou décédés de prendre à leur charge les contrats établis au nom de ceux-ci ;
- **2) une solution de relogement pour l'ensemble des habitants : par la mise à disposition de TOUS les logements de la résidence Louis Bleriot aux habitants du foyer actuel**, par une tolérance de l'hébergement jusqu'à ce que tous les habitants puissent signer un contrat en leur nom, un déménagement sans filtrage ni contrôle ;
- **3) la mise à disposition pour chaque signataire du contrat** de deux clefs et deux badges ;
- **4) une négociation sérieuse** des clauses du contrat et du règlement imposés et l'élimination des alinéas abusifs et illégaux ;
- **5) un protocole signé entre ADEF et le comité de résidents** gouvernant l'accès et l'usage des salles collectives permettant aux délégués de disposer d'une clé de ces salles et d'en organiser l'usage selon les besoins des résidents ;
- **6) la mise à disposition du comité de résidents des documents indispensables** pour prévoir la vie des résidents dans les nouvelles résidences, une copie de la convention APL et du projet social.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 20 janvier 2021

Comité des Résidents du Foyer ADEF Groupe Manouchian,
S/c Demba DOUCOURE, ch A213, Foyer ADEF, 12, av. du Groupe Manouchian,
94400 Vitry-sur-Seine Tél. 06 10 17 09 82

Soutenus par Copaf, Dal, CNL 94, LDH 94 et comité Ivry, Vitry, Choisy, Mrap-comité de Vitry et al...